

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2018

Session du 13 juillet 2018



Budget supplémentaire 2018 – équilibre général*

DEPENSES

Charges de fonctionnement
et intérêts
483,831 M€

+ 1,89 M€

Autofinancement brut
42,236 M€

- 2,00 M€

483,831 M€

FONCTIONNEMENT

Reprise de l'excédent 2017
10,763 M€

Recettes de fonctionnement
515,303 M€

- 0,11 M€

526,066 M€

INVESTISSEMENT

Dépenses d'équipement
83,600 M€

+ 4,19 M€

Capital de la dette
32,911 M€

+ 0 M€

Solde d'exécution d'investissement reporté 2017
64,360 M€

180,871 M€

Autofinancement brut
42,236 M€

- 2,00 M€

Emprunt d'équilibre
57,701 M€

+ 5,57 M€

Autres recettes
16,574 M€

+ 0,63 M€

Excédent de fonctionnement capitalisé 2017
64,360 M€

138,635 M€

BUDGET TOTAL 2018 : 664,702 M€
(Budget Primitif + Budget Supplémentaire)

* Hors mouvements neutres de dette et opérations d'ordre



Budget supplémentaire 2018

Principaux éléments

- **Volonté de sanctuariser les économies réalisées lors de la démarche REVAD et de la préparation du BP 2018**
 - Contrainte du Processus de Cahors et de la norme de progression des dépenses de fonctionnement désormais capées à +1,2% par an
 - Les dépenses nouvelles inscrites lors de ce Budget Supplémentaire se limite aux seules dépenses obligatoires et à des ajustements techniques

- **Quelques ajustements en recettes liés à la fiscalité et à la péréquation :**
 - +1,7 M€ de recettes au titre des compétences sociales, dont 1 M€ de compensation CNSA (autonomie) et 350 K€ au titre du Fonds d'Appui des politiques d'insertion (FAPI)
 - -1,9 M€ au titre des recettes fiscales et des concours de l'Etat



Budget supplémentaire 2018

Principaux éléments

- Une dégradation considérable du solde lié à la péréquation, à double titre :
 - ✓ Hausse des prélèvements (dépenses) du Département au titre de la péréquation, soit une dépense de fonctionnement supplémentaire de 664 000 €
 - ✓ Diminution des reversements (recettes) du Département au titre de la péréquation : la décision du 17 avril dernier du Comité des Finances Locales de mettre en réserve une partie des prélèvements de DMTO au titre du fonds de péréquation DMTO entraîne une perte de recettes de 1,3 M€ environ pour le Département
- Au total, la contribution nette du Département au titre de la péréquation passerait donc de -2,1 M€ au BP 2018 à -3,9 M€ au BS 2018, contre -1,4 M€ au titre de l'année 2017.



Budget supplémentaire 2018

Principaux éléments

- **Dépenses de fonctionnement : +1,89 M€**
 - +0,9 M€ au titre de la DGA solidarités, dont :
 - +2,1 M€ au titre des placements d'enfants, dont 1 M€ au titre des dépenses liées aux MNA
 - -0,4 M€ environ sur les allocations individuelles de PCH,
 - -0,6 M€ sur la prévention à domicile
 - Solde de -16 K€ au titre de la DGA Territoires, dont :
 - +83,8 K€ au titre des infrastructures routières et des transports,
 - +114 K€ sur l'aménagement économique et agricole,
 - -180 K€ sur la protection de l'environnement,
 - Solde de +963 K€ au titre de la DGA Ressources, dont :
 - +150 K€ au titre des charges de personnel,
 - +230 K€ au titre des moyens logistiques
 - +554 K€ au titre de la gestion financière, essentiellement au titre des reversements liés à la péréquation inter-départementale.



Budget supplémentaire 2018

Principaux éléments

- **Dépenses d'investissement : +4,19 M€**

→ en lien avec l'ambition affichée dès 2017, année marquée par une hausse de l'investissement correspondant à l'encaissement d'un produit exceptionnel de DMTO.

- Ce niveau élevé d'effort d'investissement permet ainsi de préfigurer la mise en œuvre des PPI discutés lors de la session du 29 juin pour le déploiement de programmes thématiques d'investissement ambitieux entre 2019 et 2022.



Budget supplémentaire 2018

Principaux éléments

■ Détails des inscriptions nouvelles :

- +760 K€ au titre de l'habitat locatif social ;
- -263 K€ sur les infrastructures routières (ajustement de montants d'opérations) ;
- +101 K€ sur l'aménagement du territoire ;
- +690 K€ sur les ENS ;
- +800 K€ au titre des collèges publics ;
- +478 K€ au titre de la culture, des sports de nature et de la vie associative ;
- +1,45 M€ sur la logistique interne, essentiellement au titre d'achats de véhicules routiers ;
- +129 K€ au titre des systèmes d'information.

■ Recettes d'investissement : +630 K€



Budget supplémentaire 2018

Principaux éléments

■ Conséquences sur l'épargne et l'emprunt d'équilibre

- Ces ajustements entraînant une hausse des dépenses de fonctionnement et une baisse de recettes de fonctionnement, la section de fonctionnement se trouve dégradée, avec une diminution de l'épargne brute (-2 M€)
- L'emprunt d'équilibre, sous le double effet de la baisse de l'autofinancement et de la hausse des dépenses d'équipement, augmente de même de +5,57 M€ par rapport au BP 2018
- Au global, l'équilibre demeure viable pour l'exercice 2018

<i>en €</i>	Variation en crédits		
	Budget Primitif 2018 (y compris reports et excédent reporté)	B.S.2018	Équilibre après B.S. (BP+BS 2018)
Autofinancement brut	44 239 219	- 2 003 336	42 235 882
Autofinancement net	11 328 219	-2 003 336	9 324 882
Emprunt d'équilibre	52 135 245	+5 566 440	57 701 685



Démarche de contractualisation avec l'Etat : état d'avancement

- Négociations toujours en cours avec les services de l'Etat, sur les dépenses liées aux Mineurs Non Accompagnés (MNA)